



Votation du 24 novembre 2024 en Ville de Genève

## Milieus politiques, économiques et associatifs disent OUI à la passerelle piétonne du Mont-Blanc !

(Genève, le 29 octobre 2024) Une coalition exceptionnellement large rassemblant partis politiques, organisations économiques et milieux associatifs soutient la passerelle piétonne du Mont-Blanc, sur la réalisation de laquelle se prononceront les électrices et les électeurs de la Ville de Genève. Sécurisation des trajets, séparation des flux de circulation, nouveau lieu de promenade pour admirer la Rade sont quelques-unes des vertus que le Comité unitaire voit dans cet objet.

### Une demande datant de 15 ans

Il y a plus de 15 ans que le Conseil municipal de la Ville de Genève a demandé que soit bouclé le U lacustre cyclable, nécessaire pour permettre aux vélos de passer rapidement d'une rive à l'autre, sans entrer en conflit avec les autres usagers du pont, voitures et piétons.

Cette demande a abouti au lancement d'un concours en 2011. Le projet lauréat *Entre Deux* des bureaux Pierre-Alain Dupraz Architectes et Ingeni SA, retenu parmi 51 propositions, a convaincu le jury en apportant une solution claire à la circulation tout en créant un nouvel espace public.

### 15'000 piétons par jour

Le pont du Mont-Blanc, aujourd'hui saturé, est mal adapté aux piétons et cyclistes. Les premiers déambulent serrés sur le trottoir en amont du pont, et les seconds s'entassent sur une micro-piste cyclable monodirectionnelle. Cette cohabitation forcée augmente le risque d'accidents.

40% de la population utilise la marche comme moyen de déplacement et ce sont plus de 15'000 piétons qui traversent le pont du Mont-Blanc chaque jour. Leur dédier une passerelle n'est donc pas un luxe et ce d'autant qu'elle permettra également de faciliter et de sécuriser les déplacements à vélo.

La passerelle constitue « une juste reconnaissance du rôle central de la marche dans la mobilité urbaine de demain, dit **Patrick Lacourt, membre du comité de Mobilité piétonne Genève**. Elle boucle, en site propre et hors conflit avec les aménagements cyclables, le cheminement pédestre autour de la rade, poursuit-il, et renforce simultanément l'axe majeur du réseau piéton Cornavin – Gare des Eaux-Vives. »

### Séparer les flux pour faciliter les déplacements de tous

Avec la passerelle, Genève pourra enfin achever le fameux U cyclable autour de la rade en restituant aux cyclistes l'actuel trottoir amont du Pont du Mont-Blanc. Ainsi, les cyclistes n'auront plus besoin de franchir 7 fois le flux de voitures pour passer de la rive droite à la rive

gauche. Cela constituera un gain de temps significatif : 1 minute 30 contre 8 minutes actuellement.

La contribution de la passerelle à la fluidité et à la sécurité des déplacements est unanimement saluée par les associations spécialisées.

Ainsi, pour **Grégoire Carasso, membre du comité de l'ATE**, « proche de l'eau, la passerelle sera non seulement un axe piéton idéal (direct, sûr et agréable), mais elle libère aussi sur le pont du Mont-Blanc de l'espace pour les cyclistes qui auront enfin une double voie sécurisée. »

Pour **Olivier Gurtner, président de PRO VELO**, « si la passerelle est acceptée, les vélos y gagneront ! Le pont du Mont-Blanc sera significativement amélioré, avec un trottoir en amont qui deviendra une large et confortable piste bidirectionnelle reliant la rive gauche et la rive droite, bouclant ainsi le U cyclable avec un équipement de qualité et rapide. PRO VELO soutient sans réserve ce projet, en faveur des cyclistes autant que des piétons ».

Pour **François Membrez, président du TCS**, « cet ouvrage offre un environnement sûr et confortable aux adeptes de la mobilité douce, tout en préservant la fluidité du transport individuel, des transports publics et du transport professionnel. Un investissement nécessaire, au bénéfice de toutes et tous, pour un geste architectural et urbanistique fort, qui redessine le pourtour de la rade et renforcera son attractivité, tant pour les habitants que pour les visiteurs suisses et étrangers ».

### **Crédit de réalisation de 26,2 millions de francs**

Approuvé par le Conseil municipal le 7 février 2024, le crédit de réalisation est soutenu aujourd'hui par tous les partis, à l'exception du MCG et de certains membres d'Ensemble à Gauche. Il porte sur une somme de 26,2 millions de francs uniquement, correspondant à la part de la Ville de Genève.

D'un coût total de Fr. 54,6 millions, la passerelle et ses aménagements connexes (mesures d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, aménagements autour du Monument National reconfiguré et valorisé, plantation de nouveaux arbres et parterre fleuri) bénéficient de diverses sources de financement. Fr. 13,1 millions seront à la charge du canton et Fr. 10 millions seront assumés par un mécène. Enfin, Fr. 5,3 millions proviendront de la Confédération par le biais du Fonds d'infrastructure pour le projet d'agglomération, pour autant que les travaux soient terminés en 2027. Dans le cas contraire, ce financement serait définitivement perdu.

### **Un nouvel espace de promenade qui s'intègre au paysage**

La passerelle est conçue pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage protégé de la Rade. N'étant pas adossée au pont, elle permet d'en conserver les qualités patrimoniales, malgré les modifications dont il a fait l'objet dans les années 60 déjà. C'est pour cette raison que la commission des monuments, de la nature et des sites a rendu un préavis positif.

Du point de vue de sa conception, une pile unique fait que cet ouvrage remarquable, d'une longueur totale de 268 m, s'intègre dans le site de la Rade tout en conservant un dégagement sur le lac et les vues sur le paysage. La passerelle offre un passage généreux de 4,80 m de large, avec un banc continu en bois, protégé de la route par un caisson métallique qui en constitue la structure.

Pour **Nicolas Rufener, secrétaire général de la FMB**, « La passerelle du Mont-Blanc sera un ouvrage emblématique et durable, magnifiant la Rade, qui fera la fierté de Genève, enrichira son patrimoine culturel et bâti, constituera une magnifique attraction touristique,

améliorera la sécurité de toutes les mobilités. Une prouesse technique que le savoir-faire des entreprises locales est à même de concrétiser. »

Pour **Manuel Zwyszig, co-président du PS Ville de Genève**, « les socialistes diront oui à cette traversée de la Rade, réservée à un mode de déplacement universel, écologique, sûr, silencieux et bon pour la santé. Cette passerelle offrira à la population et aux touristes un itinéraire piéton paisible, tournant le dos à la circulation, permettant de contempler les splendeurs du lac et des montagnes, en marchant, ou assis sur le plus long banc du monde. »

Pour **Roger Gaberell, co-président du Centre Ville de Genève** et **Yves Herren, président des Vert'libéraux Ville de Genève**, « Avec cet ouvrage, Genève complète enfin la magnifique balade piétonne autour de la rade. La large promenade sécurisée, réservée aux piétons, sans vélos ni voiture, permet de passer d'une rive à l'autre au fil de l'eau et de flâner dans le calme, hors du trafic, face à la plus belle vue de Genève, pour le plus grand plaisir des touristes et des Genevoises et Genevois. »

Pour **Cyril Alispach, vice-président des Vert.e.s Ville de Genève**, « La passerelle piétonne, portée par la magistrature verte, insufflera un air de flânerie à la rade. Elle promeut la mobilité piétonne avec un ouvrage qui lui est dédié. Elle permet de libérer de l'espace sur le pont afin d'améliorer la sécurité et de réduire le temps de parcours des cyclistes. Ces deux mobilités actives sont un atout essentiel pour la santé publique et nos objectifs climatiques ! »

### **Un atout pour l'attractivité de Genève**

Quant aux associations économiques, elles soulignent à quel point, au-delà même des questions de mobilité, la passerelle constitue un équipement plus que bienvenu. Ainsi, **Ivan Slatkine, président de la FER**, relève que « Genève a la chance de jouir d'un cadre exceptionnel, avec une Rade que des milliers d'habitants et visiteurs peuvent admirer quotidiennement. La passerelle offrira à ce joyau un nouvel écrin. Au-delà du confort offert aux piétons, cyclistes et véhicules motorisés disposeront quant à eux de voies séparées, garantissant ainsi fluidité et sécurité. C'est un projet gagnant pour tous qui participe à l'attractivité du canton tout entier. »

Pour sa part, **Bertrand Konaté, responsable de projets à la CCIG**, confirme que « la CCIG soutient la réalisation de la passerelle du Mont-Blanc, car c'est un projet qui dynamisera le cœur de Genève en créant un lien piétonnier entre les deux rives du lac. Bien plus qu'un simple ouvrage, cette passerelle représente un investissement stratégique pour l'attractivité touristique de la ville ainsi que pour le bien-être et la convivialité de ses habitants ».

### **Soutien sans réserve des autorités cantonales**

Lors de sa séance du 16 octobre dernier, le Conseil d'Etat a eu l'occasion de réitérer son soutien à la passerelle en soulignant qu'elle répond aux objectifs du plan climat cantonal 2030 en termes de mobilité, d'aménagement du territoire et de biodiversité.

En 2018 déjà, à la faveur d'une résolution soutenue par l'ensemble des groupes représentés au Grand Conseil, le Conseil d'Etat avait déjà affirmé sa position en faveur de l'ouvrage, en relevant notamment qu'il était nécessaire dans le cadre de la mise en œuvre de la loi cantonale « pour une mobilité cohérente et équilibrée » (LMCE).

**Des images du projet (Idd) sont disponibles sous ce lien :**

<https://www.swisstransfer.com/d/f93aa920-4965-4af8-b12c-a189a2d136d1>

Les organisations membres du Comité unitaire  
« **Oui à la passerelle piétonne du Mont-Blanc** »

- Association Transport et Environnement (ATE)
  - Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)
  - Fédération des entreprises romandes – Genève (FER)
  - Fédération des métiers du bâtiment (FMB)
  - Genève mobilité
  - Genève Tourisme
  - HotellerieSuisse Genève
  - Mobilité piétonne Genève
  - PRO VELO
  - RouteGenève
  - Touring Club suisse (TCS)
  - Union des associations patronales Genève (UAPG)
- 
- Le Centre Ville de Genève
  - PLR Ville de Genève
  - PS Ville de Genève
  - UDC Ville de Genève
  - Vert'libéraux Ville de Genève
  - Les Verts-e-s Ville de Genève.

**Sont disponibles pour répondre à toute question :**

- ATE, Grégoire Carasso, 079 796 91 37
- CCIG, Bertrand Konaté, 078 860 70 40
- FMB, Nicolas Rufener, 022 339 90 00
- FER Genève, Ivan Slatkine, 058 715 31 11
- Genève mobilité, Erik Simonin, 058 715 32 22
- Genève Tourisme, Philippe Schwarm, 078 642 89 83
- HotellerieSuisse Genève, Ines Kreuzer, 058 715 32 18
- Mobilité piétonne Genève, Patrick Lacourt, 079 332 42 25
- PRO VELO, Olivier Gurtner, 078 734 33 29
- RouteGenève, Jacques Jeannerat, 076 316 45 30
- TCS, François Membrez, 078 881 81 03
- UAPG, Stéphanie Ruegsegger, 058 715 32 48
- Le Centre Ville de Genève, Roger Gaberell, 079 641 42 57
- PLR Ville de Genève, Michèle Rouillet, 078 875 20 72 – Maxime Provini, 079 481 49 35
- PS Ville de Genève, Manuel Zwyszig, 079 320 06 08
- UDC Ville de Genève, Christo Ivanov, 079 250 67 15
- Vert'libéraux Ville de Genève, Yves Herren, 078 840 10 50
- Les Verts-e-s Ville de Genève, Cyril Alispach, 079 727 04 85
  
- Coordination de la campagne, Nicole Valiquer Grecuccio, 079 276 35 65